

Nantes, le 25 septembre 2018

Mobilités, Gamme tarifaire TER

La Région rétablit la vérité face à « la campagne de désinformation de l'opposition »

Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge de la commission transports, mobilités et infrastructures, répond à la campagne de communication du groupe socialiste, écologiste, radical et républicain au sujet de la nouvelle gamme tarifaire TER :

« Ça devient une mauvaise habitude de l'opposition qui encore une fois s'attaque à la nouvelle gamme tarifaire TER que nous avons adoptée le 22 mars dernier en développant une campagne de communication outrancière avec une vision déformée et tronquée de la réalité. **Je le rappelle, nous avons travaillé à une refonte des tarifs avec une priorité : proposer des prix TER plus attractifs donc moins chers au plus grand nombre de Ligériens possible, occasionnels et abonnés.** Les Pays de la Loire comptent environ 16 000 abonnés et près de 45 000 voyages sont comptabilisés chaque jour sur notre réseau TER.

Les nouveaux tarifs TER : c'est 15% d'économies dès 2018 pour les abonnés mensuels

Pour récompenser et encourager la fidélité des abonnés, nous avons lancé un nouveau Forfait tutti illimité sans engagement de durée, et ouvert à tous. C'est la nouvelle formule gagnante qui s'adresse à tous les abonnés, annuels et mensuels. Le voyageur peut y souscrire librement pour la durée de son choix. En particulier, **pour les abonnés mensuels, tutti illimité sans engagement propose dès cette année 2018 des tarifs moins chers sur toutes les lignes du réseau régional, avec une réduction moyenne de 15%.** Les bénéfices pour le pouvoir d'achat de ces voyageurs sont réels et tangibles.

C'est bien cette nouvelle offre que la Région et SNCF valorisent auprès des voyageurs abonnés, et notamment les mensuels, pour leur permettre de se déplacer plus facilement et plus économiquement.

L'opposition entretient la confusion

L'opposition voudrait nous faire croire que tous les Ligériens bénéficiaient du dispositif 1€, et s'appuie sur cette référence pour comparer l'ancienne gamme tarifaire à la nouvelle. C'est faux et malhonnête.

La réalité, c'est que le 1€ était un tarif à la fois injuste et inefficace : injuste car il ne profitait qu'à 1 600 abonnés, et inefficace car depuis sa création, il n'a provoqué aucun effet levier puisque le nombre d'abonnés TER a stagné en 2013 et même diminué en 2014. **Dans un souci de simplification, la Région l'a donc supprimé, préférant faire bénéficier de tarifs plus attractifs aux 45 000 voyageurs quotidiens du TER.**

Je rappelle également qu'avec cette nouvelle gamme tarifaire nous avons répondu aux besoins de mobilité de tous les jeunes Ligériens grands oubliés jusqu'alors avec un nouvel abonnement sans condition de statut : le forfait tutti -26.

Alors que l'opposition s'agite encore dans une campagne de désinformation et veut faire croire à une double peine je réaffirme notre choix de conserver la cohérence d'un juste prix pour tous, et d'être en mesure de continuer à développer et investir pour une offre de transports TER accessible au plus grand nombre. Notre objectif est de faire progresser le trafic de 10% à horizon 2021. »

CONTACT PRESSE : Nadia Hamnache - nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16